

Conditions de location de L'Envoûtée

Sécurité

Le locataire doit s'assurer de la mise en sécurité des lieux (fermeture des portes, des volets et des grilles).

Pour des raisons de sécurité, l'Académie de Mâcon se réserve la possibilité d'accéder aux locaux loués.

Assurance

Le locataire doit être assuré pour le vol et la responsabilité civile. Une attestation doit être fournie à la réservation.

Paiement

Le paiement se fait à la réservation. Une caution de 600€ sera demandée à la réservation. Le chèque, non encaissé, sera restitué au locataire sous réserve d'absence de dégradation.

Propreté des lieux

Le locataire doit s'assurer de la propreté des lieux, évacuer les poubelles et les bouteilles.

Gardiennage

Le locataire assumera le gardiennage de son événement.

Conditions particulières

Le locataire assume seul l'accrochage et le décrochage des œuvres exposées.

L'Académie de Mâcon décline toute responsabilité en cas de vol, dégradation ou autre acte de malveillance.